Document généré le 5 juil. 2025 20:37

Québec français

Présentation

Monique Lebrun

Numéro 72, décembre 1988

URI : https://id.erudit.org/iderudit/58587ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Lebrun, M. (1988). Présentation. *Québec français*, (72), 20–20.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le français en dehors de la classe de français

En présentant ce dossier, l'équipe pédagogique aimerait rappeler qu'à son avis, les enseignants de français ne détiennent pas seuls la lourde responsabilité d'assurer l'apprentissage de la langue.
Il s'agit là d'un projet global de l'école en tant qu'institution et même, surtout en notre contexte particulier, d'un projet de société.

L'enquête Bibeau, Thérien, Lessard, Paret sur les attentes et perceptions face à l'enseignement du français (voir *Québec français*, décembre 1987) nous a d'ailleurs fort pertinemment dévoilé que les enseignants de français, surtout au secondaire, s'attendent à ce que leurs collègues des autres matières les appuient concrètement dans leur action : après tout, la langue n'est-elle pas un outil trans-disciplinaire d'acquisition de connaissances et de structuration de la pensée ?

Quatre articles viennent, à leur façon, préciser les apprentissages linguistiques faits en dehors de la classe de français, ou encore, évoquer le rôle d'intervenants autres que le maître de français dans les programmes de français. Ainsi, la description faite par Bougaïeff du concours de français comme stratégie pédagogique nous montre ce que peut produire l'action conjuguée d'enseignants de commission scolaire et d'étudiants de faculté d'éducation. L'article « Journalistes en herbe » met en vedette un projet issu de la concertation de parents, de commissaires et d'enseignants de toutes disciplines. Du Manitoba nous vient le troisième texte, une recension des efforts des enseignants pour faire essaimer les productions linguistiques des élèves dans toute une école, voire dans la communauté francophone environnante. Enfin, dans une réflexion sur la spécificité des innovations des programmes de français, Gemme propose au ministère de l'Éducation, aux commissions scolaires et aux conseillers pédagogiques des pistes pour « répandre et perpétuer la dynamique » de ces programmes.

Bonne lecture et surtout, bonne réflexion !

Monique Lebrun

Prochain dossier
Pédagogique
L'évaluation